

COMMUNE DE ST PARDOUX LA CROISILLE
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2016

Conseillers présents : ALBARET Dominique, FAISY Gérard, MIGINIAC Christian, ADNOT Claudine, JANICOT Arnaud, FAUCHÉ Cécile, PLAS Emilie, PETIT Yann.

Excusés : PEYRAMAURE Claire (procuration à Adnot Claudine), MAINAUD Bernard (procuration à Petit Yann)

Absente : PECHADRE-MONTANDON Stéphanie

Claudine Adnot est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Demande de subvention Ecole Numérique Rurale
- Travaux école/salle polyvalente : présentation du projet et demande de subvention
- Projet Territoires à énergies positives
- Travaux voirie 2016
- Présentation du Compte administratif/ proposition budget 2016
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du conseil du 12 janvier 2016

Demande de subvention Ecole Numérique Rurale

2016/03

Présents : 8 Votants : 10 Pour : 10 contre : 0 abstentions : 0

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler le TBI et certains accessoires, achetés en 2010 dans le cadre de l'opération « Ecole Numérique Rurale » pour l'école primaire de St Pardoux. En effet, cet outil n'est plus utilisable actuellement par l'institutrice, plusieurs défaillances ayant été relevées. Un devis d'un montant de 3190€ HT de la société Euroland a été reçu en mairie pour changement du TBI, du vidéoprojecteur, d'un ordinateur portable et d'un logiciel.

Monsieur le Maire informe le conseil que l'équipement est subventionnable à hauteur de 80% sur une base de 3500€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à déposer un dossier de candidature pour le programme Ecole Numérique pour l'année 2016 auprès de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Corrèze afin de bénéficier d'une subvention DETR pour cet équipement.

Travaux école/salle polyvalente : présentation du projet et demande de subvention

206/04

Présents : 8 Votants : 10 Pour : 10 contre : 0 abstentions : 0

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'installation de la cantine dans la salle polyvalente, de création d'un WC public, d'un préau et de sanitaires pour l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le projet présenté

- sollicite les subventions du Conseil Départemental (30%) et de l'Etat (DETR : 48%) pour l'année 2016

- Arrête le plan de financement suivant:

- montant de la dépense subventionnée :	89 062.01€ € HT
- subvention du conseil départemental :	26 718.60 €
- subvention DETR	42 749.76€
- Autofinancement de la commune :	19 593.65 €

-Donne pouvoir au Maire pour signer les documents, ainsi que toutes les pièces techniques et financières qui se rapportent à ce projet.

Projet Territoires à énergies positives

Monsieur le Maire informe le conseil :

Le pays de Tulle (dont St Pardoux fait partie) est désigné « territoire à énergies positives » (label du ministère de l'environnement) et sera territoire pilote en matière de chaufferie bois et d'isolation des bâtiments. Le taux de subvention peut être important pour ces projets, 5 communes du pays de Tulle ont déjà un projet.

Les chaudières de la commune étant vétustes, celle de l'épicerie devant être remplacée, Monsieur le Maire propose que la commune envisage un mini réseau de chaleur.

Renseignement sera pris pour une évaluation du coût et une estimation des subventions.

Travaux voirie 2016

3 interventions sont nécessaires pour éviter que les eaux de ruissellement ne s'infiltrant dans les maisons.

2016/05

Présents : 8 Votants : 10 Pour : 10 contre : 0 abstentions : 0

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis de M.Bouyges d'un montant de 2 946.98€ HT concernant l'évacuation des eaux de ruissellement sur le chemin rural n°6 au bourg de Saint Pardoux la Croisille.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve ces devis

- sollicite la subvention du Conseil départemental au titre de la dotation voirie 2016, soit 40% des travaux HT.

- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Présentation du Compte administratif/ proposition budget 2016

Compte administratif 2015

2016/06

Présents : 8 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Le conseil municipal vote, le compte administratif 2015 de la Commune présenté par Cécile Fauché, doyenne d'âge, qui s'établit ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses..... 211 086.42€

Recettes..... 225 159.22€

Section d'investissement

Dépenses..... .54 517.47€

Recettes..... ..221 209.56€

Compte de gestion 2015

2016/07

Présents : 8 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015

après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'elles ont été régulièrement décrites,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part

Affectation de résultats 2015

2016/08

Présents : 8 Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Le conseil municipal,
après avoir entendu ce jour le Compte Administratif de l'exercice 2015
statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
considérant les éléments suivants:

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau): 49 382,16€

Résultat d'investissement antérieur reporté : -126 128,88€

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

solde d'exécution de l'exercice 166 692,09 €

solde d'exécution cumulé: 40 563,21€

RESTES A REALISER AU 31/12/2015

dépenses d'investissement 6 674,00 €

recettes d'investissement 0,00 €

solde **-6 674,00 €**

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT A LA DATE DU 31/12/2015

rappel du solde d'exécution cumulé 40 563,21 €

rappel du solde des restes à réaliser -6 674,00 €

solde 33 889,21 €

BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice 14 072,80 €

résultat antérieur 49 382,16 €

TOTAL A AFFECTER 63 454,96 €

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit:

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement **0,00 €**

recette au compte 1068 sur BP 2016

2) affectation complémentaire en "réserves" **0,00 €**

recette au compte 1068 sur BP 2016

3) reste sur excédent de fonctionnement à reporter **63 454,96 €**

au BP 2016(report à nouveau créditeur)

TOTAL 63 454,96 €

Questions diverses

- La rencontre avec Céline Foulon de la DDT pour le projet de Plan Local d'Urbanisme est reportée au mercredi 2 mars à 20h30 à la salle polyvalente. Les habitants sont conviés à cette réunion.
- Plusieurs chemins sont très endommagés par le débardage en particulier, voir avec les responsables.
- Coquelicottes aura lieu le samedi 21 mai à 18h30 sous la forme d'un apéro conté avec la conteuse Anne Lopez. Ce spectacle est financé par la Communauté de communes, toutes les communes seront invitées.
- Les Fermes du Doustre ont besoin d'un lieu de livraison le vendredi de 18h à 19h, accord est donné pour la salle polyvalente.
- Lecture d'un courrier signalant la dangerosité de l'embranchement des 2 routes à la sortie de St Pardoux, avis partagé par plusieurs personnes.
- 4 demandes d'éclairage public ont été faites en mairie, Gérard Faisy les transmettra à la fédération d'électrification qui a la compétence.
- Augmentation de 2,40 € par jour au centre de loisirs de Marcillac pour les familles n'habitant pas la Communauté de communes.

La séance est levée à 22 heures 45.